5 novembre 2002 **02.368**

Question Frédéric Cuche

Vente de la Ferme Robert, pour en faire quoi?

La décision de vendre la Ferme Robert est-elle bien réfléchie?

Située dans la réserve du Creux du Van, la Ferme Robert est un haut lieu de la nature neuchâteloise, un endroit idéal pour l'aménagement en site d'accueil et d'informations sur le patrimoine naturel de la chaîne jurassienne.

Pourquoi ne pas y prévoir un centre d'interprétation "tourisme-nature" où l'on présenterait des expositions sur la géologie, la flore et la faune jurassiennes?

Il nous paraît que sa vocation est de s'inscrire comme l'une des pièces importantes de Neuchâtel Canton Vert.

L'Etat ne devrait-il donc pas s'assurer, avant de signer l'acte de vente, que l'éventuel acquéreur accepte des collaborations dans le cadre de Neuchâtel Canton Vert?

Qu'en pense le Conseil d'Etat?

Cosignataires: M. Debély, C. Borel, R. Jeanneret et J.-N. Karakash.